



**COALITION CENTRAFRICAINE POUR LA COUR PENALE
INTERNATIONALE**

(CCCPI)

Email : coalitioncpi_rca@yahoo.fr

**Coalition Centrafricaine Pour la Cour Pénale Internationale
(CCCPI)**

Communiqué de Presse

A l'occasion du 11^e anniversaire de l'adoption du Statut de Rome le 17 juillet 2009, traité fondateur de la Cour Pénale Internationale (CPI), célébré en tant que « journée de la justice Internationale », la coalition centrafricaine pour la Cour Pénale Internationale (CCCPI), se félicite des efforts fournis par la CPI en vue de rendre justice à des milliers de victimes des crimes les plus graves qui choquent la conscience de l'humanité.

La Coalition Centrafricaine pour la Cour Pénale Internationale exprime sa satisfaction pour les avancées significatives observées dans la procédure contre Jean-Pierre Bemba.

Aujourd'hui, la Justice Internationale constitue un instrument fondamental de lutte contre l'impunité dans le monde.

Bon nombre des victimes d'atrocités dans le monde en général et en Afrique en particulier espèrent en la CPI afin que Justice leur soit rendue lors qu'ils ne peuvent l'obtenir au plan National.

C'est pourquoi la CCCPI ne cesse de soutenir les activités liées à la Cour pour une Justice Universelle et pour faire respecter les droits des victimes.

Ainsi, la coalition centrafricaine pour la CPI :

- Exhorte le gouvernement centrafricain à poursuivre la collaboration déjà entreprise avec la CPI;
- Encourage les États non parties à ratifier le Statut de Rome;
- Exhorte la Cour à poursuivre les activités de sensibilisation sur tout le territoire centrafricain.

Fait à Bangui, le 17 juillet 2009

**Pour la Coalition Centrafricaine
La coordonnatrice**

Maître Marie Edith Douzima Lawson